

Journal de 7 heures

La France rejette sur le FPR la responsabilité  
de la situation et rappelle que la zone de  
sécurité leur est interdite

Bruno Roger-Petit, Benoît Mousset

France 2, 18 juillet 1994

[Bruno Roger-Petit :] Rwanda. La France en est aux avertissements au FPR : pas d'infiltration [sic] armée dans la zone humanitaire définie par les Français. Benoît Mousset.

[Benoît Mousset :] Le temps des provocations et des menaces est sans doute dépassé. Ignorant l'appel au cessez-le-feu lancé par l'ONU, le FPR – le Front patriotique rwandais – veut parachever sa victoire [on voit un obus en train d'exploser sur un terrain vague].

Hier [17 juillet] après-midi, les obus de mortier sont tombés sur Goma, la frontière zaïro-rwandaise, base de l'opération Turquoise. L'aéroport a aussi été touché. Il y aurait eu 60 morts, dont beaucoup d'enfants. Les vols humanitaires ont été suspendus [on voit des réfugiés puis des militaires français en train de s'occuper de blessés].

Des combats sont donc arrivés près du Zaïre [on voit un Casque bleu en train de poser le corps d'un enfant dans une ambulance militaire]. Gisenyi, à quelques kilomètres de là, dernier bastion des forces gouvernementales, est tombée hier [17 juillet].

Le FPR annonce même son intention d'envahir la zone de protection française si les auteurs des massacres ne leur sont pas livrés. Un accrochage s'est produit hier encore [17 juillet] avec les militaires français [gros plans sur des militaires français ; le plan suivant les montre en train de partir dans des véhicules]. Devant la gravité de la situation, la France rejette sur le FPR

la responsabilité de la situation et rappelle que la zone de sécurité leur est interdite.

Alors que dans tout l'pays les réfugiés continuent d'affluer, des colonnes de réfugiés toujours plus importantes sur des dizaines de kilomètres [gros plan sur des réfugiés marchant le long d'une route].